



L'ASSOCIATION DU  
BARREAU CANADIEN

SYMPOSIUM DE L'ABC  
**SUR LE DROIT DE LA VIE PRIVÉE  
ET DE L'ACCÈS À L'INFORMATION**

---

18-19 OCTOBRE 2019 | OTTAWA (ONTARIO)

## VENDREDI 18 OCTOBRE 2019

8 h – 8 h 45      **INSCRIPTION ET PETIT-DÉJEUNER CONTINENTAL** | Foyer Drawing

8 h 45 – 9 h      **MOT DE BIENVENUE ET INTRODUCTION** | Salon Drawing

**Coprésidents :**    **David Elder**, Stikeman Elliott LLP (*Ottawa, Ont.*)  
                          **Howard Simkevitz**, Institut ontarien de recherche sur le cancer (*Toronto, Ont.*)

9 h – 10 h 30     **ÉVOLUTIONS INTERNATIONALES (1,5 heures de droit substantiel)** | Salon Drawing

*Cette séance ouvre le symposium en faisant le point sur les nouveautés à l'échelle internationale en matière de droit de la vie privée et de l'accès à l'information, tant dans le secteur public que dans le secteur privé. La séance sera principalement axée sur les questions pratiques liées à la conformité et sur les évolutions législatives dans la mesure où elles auraient une incidence sur les organisations canadiennes qui exercent des activités en Europe et aux États-Unis.*

**Modérateur :**    **Timothy Banks**, nNovation LLP (*Toronto, Ont.*)

**Conférenciers :**   **Julia Jacobson**, Arent Fox LLP (*Boston, MA*)  
                          **Eduardo Ustaran**, Hogan Lovells (*London, R.-U.*)

10 h 30 – 10 h 45   **PAUSE-RAFRAÎCHISSEMENTS** | Foyer Drawing

10 h 45 – 12 h 15   **ÉVOLUTIONS CANADIENNES (1,5 heures de droit substantiel)** | Salon Drawing

*Ce bilan annuel canadien se veut un résumé trépidant des principales évolutions fédérales et provinciales/territoriales du droit de la vie privée et de l'accès à l'information au cours des 12 derniers mois. Les membres du groupe de discussion vous feront part de leurs perspectives sur les évolutions fondamentales de la législation et sur les récentes décisions rendues par des tribunaux judiciaires et des organismes de réglementation, ainsi que des lignes directrices en la matière.*

**Modératrice :**    **Suzanne Morin**, Sun Life du Canada (*Montréal, Qc*)

**Conférenciers :**   **Keri Bennett**, Roper Greyell (*Vancouver, C.-B.*)  
                          **Alex Cameron**, Fasken (*Toronto, Ont.*)  
                          **Allison Knight**, Commissariat à l'information du Canada (*Gatineau, Qc*)

# SYMPOSIUM DE L'ABC SUR LE DROIT DE LA VIE PRIVÉE ET DE L'ACCÈS À L'INFORMATION

18 et 19 OCTOBRE 2019 | FAIRMONT CHÂTEAU LAURIER, OTTAWA (ONTARIO)

12 h 25 – 13 h 50 **DÉJEUNER, REMISE DE PRIX ET CONFÉRENCIER PRINCIPAL (1 heure de droit substantiel) | Salon Laurier**

**Gagnant du concours de rédaction de la section du droit de la vie privée et de l'accès à l'information : Justin Roy (Ottawa, Ont.)**



## Conférencier principal :

*La vie privée, une liberté civile : leçons tirées de l'affaire CCLA v. Waterfront Toronto et al.*

Michael Bryant discutera de l'action en justice intentée par l'Association canadienne des libertés civiles (CCLA) contre Waterfront Toronto et les trois ordres de gouvernement prenant part au projet de « ville intelligente » à Quayside. L'Association soutient que le projet, s'il se concrétise selon les plans actuels, violera le droit à la vie privée des citoyens, garanti par la Charte des droits et libertés. Me Bryant traitera de l'évolution du concept de vie privée en tant que droit civil, des menaces grandissantes pour ce droit que posent notre monde et toutes ses données, et des autres initiatives que mène l'Association à ce sujet.

**Conférencier : Michael Bryant, Association Canadienne des Libertés Civiles (Toronto, Ont.)**

14 h – 15 h **SÉANCES SIMULTANÉES**

**SÉANCE 1.1 : SECRET PROFESSIONNEL DE L'AVOCAT ET ACCÈS À L'INFORMATION**  
(1 heure de droit substantiel)  
Salon Drawing

La Cour suprême du Canada a réaffirmé l'importance de préserver le secret professionnel de l'avocat dans le contexte réglementaire du droit à la vie privée et de l'accès à l'information. Malheureusement, les commissaires à l'information et à la protection de la vie privée rapportent partout au pays que des organismes du secteur public comme privé refusent de produire certains documents en invoquant une définition du secret professionnel plus extensive que de raison. Christine Mainville parlera de son expérience du problème en tant qu'une des avocates du vice-amiral Mark Norman. Alexis Kerr quant à elle présentera le nouvel outil créé par l'ABC pour aider les juristes à revendiquer correctement le secret professionnel.

**Modératrice : Roxanne Davis, Carbert Waite LLP (Calgary, Alb.)**

**Conférencières : Alexis Kerr, Norton Rose Fulbright Canada LLP (Vancouver, C.-B.)  
Christine Mainville, Henein Hutchison LLP (Toronto, Ont.)**

**SÉANCE 1.2 : VILLES INTELLIGENTES**

(1 heure de droit substantiel)  
Salon MacDonald



Les « villes intelligentes » sont conçues de manière à être axées sur les données saisies au passage des personnes qui y résident, qui y travaillent, et qui y circulent ou qui y séjournent. Cette séance abordera la question de savoir si, dans l'optique de la réalisation du plein potentiel des villes intelligentes, il est possible d'assurer le respect des lois sur la protection des renseignements personnels, lesquelles sont fondées sur le droit de regard des individus sur les renseignements personnels les concernant, et si oui, comment faire pour y arriver. Les sujets suivants seront matière à discussion :

- Quelle est la nature des données recueillies et qui est responsable de leur collecte?
- De quelle façon doit-on protéger l'intérêt du public?
- Qui décidera des règles (ou les établira) en matière d'utilisation et d'exploitation des données, sur le plan commercial et autre?
- Quels organismes de surveillance devraient se charger du respect de la vie privée en l'occurrence?
- La « fiducie des données » (data trust) proposée – qui permettrait le stockage des données et l'établissement de règles régissant leur utilisation – serait-elle une bonne solution?

**Modérateur : David Young, David Young Law (Toronto, Ont.)**

**Conférenciers : Chantal Bernier, Dentons Canada LLP (Ottawa, Ont.)  
David Fraser, McInnes Cooper LLP (Halifax, N.-É.)  
Brenda McPhail, Association Canadienne des Libertés Civiles (Toronto, Ont.)**



Cette séance sera présentée dans les deux langues officielles



16 h 30 – 17 h 30 **SÉANCES SIMULTANÉES**

**SÉANCE 3.1 : ASPECTS FONDAMENTAUX DE L'ACCÈS À L'INFORMATION : FEUILLE DE ROUTE POUR EXPLORER LE DROIT DE LA VIE PRIVÉE AU CANADA**  
(1 heure de droit substantiel)



Salon Drawing

**SÉANCE 3.2 : VÉRIFICATION À L'INTERNE EN MATIÈRE DE PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS – CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES**  
(0,5 heure de droit substantiel, 0,5 heure de déontologie, responsabilité professionnelle et gestion des activités professionnelles)  
Salon MacDonald

Réduite à sa plus simple expression, la réglementation canadienne sur la protection de la vie privée semble bien élémentaire : il suffit de suivre dix grands principes. Mais sous ces dehors se cache une réalité aussi intéressante que complexe, et c'est pourquoi nous avons invité des avocats et avocates issus de domaines variés pour vous donner un « cours 101 » comme vous n'en trouverez nulle part ailleurs. Cette séance d'exploration en accéléré vous montrera comment s'y retrouver dans toutes les sources de droit de la vie privée au pays et comment comprendre les liens qui les unissent. Pensons notamment :

- à la Charte;
- aux lois fédérale et provinciales encadrant les secteurs publics et privés;
- aux lois sur la confidentialité des renseignements sur la santé;
- à la common law (avec les délits qu'elle prévoit) et au droit civil;
- au droit du travail et de l'emploi;
- aux obligations d'avis en matière de cybersécurité;
- à toute autre loi d'importance traitant du sujet, comme la Loi canadienne anti-pourriel et les Règles sur les télécommunications non sollicitées.

Il sera aussi question du Règlement général sur la protection des données (RGPD) de l'Union européenne et de ses répercussions pour les organismes canadiens. Que vous soyez néophyte, ou blanchi sous le harnais dans un sous-domaine précis, cette exploration du macrocosme du droit de la vie privée est un exercice précieux à ne pas manquer.

**Modératrice :** **Caroline Deschênes**, Langlois Avocats LLP (Montréal, Qc)

**Conférenciers :** **Shaun Brown**, nNovation LLP (Ottawa, Ont.)  
**Christopher Ferguson**, Fasken (Toronto, Ont.)

Une discussion sur les avantages de tirer parti de la vérification interne pour améliorer votre programme de protection de la vie privée, incluant les conseils d'un éventail d'experts sur la meilleure façon de travailler avec une équipe de vérification interne et de faire de celle-ci votre alliée. Il traitera de toute une palette de sujets :

- vérifications;
- surveillance et mise à l'essai en continu des politiques et procédures d'un point de vue organisationnel;
- utilisation des outils et des cadres existants;
- communication de l'information.

**Modératrice :** **Sara Azargive**, Metrolinx (Toronto, Ont.)

**Conférencières :** **Amanda Maltby**, Postes Canada (Ottawa, Ont.)  
**Nyranne Martin**, Hôpital d'Ottawa (Ottawa, Ont.)  
**Joann Sochor**, Sunlife Financial (Toronto, Ont.)

17h30 – 19h

**RÉCEPTION DE RÉSEAUTAGE | Foyer Drawing**

Commandité par



**SAMEDI 19 OCTOBRE 2019**

8 h 30 – 9 h **PETIT-DÉJEUNER CONTINENTAL** | Foyer Drawing

9 h – 9 h 45 **SÉANCES SIMULTANÉES**

**SÉANCE 4.1 : ACCÈS À L'INFORMATION, OBLIGATION DE DOCUMENTER ET SUPPRESSION DE RENSEIGNEMENTS**

*(0,5 heure de droit substantiel, 0,25 heure de déontologie, responsabilité professionnelle et gestion des activités professionnelles)*  
Salon Drawing

*Se doter de solides règles et pratiques en matière d'information peut, entre autres choses, favoriser l'ouverture, la responsabilisation, et une application sans heurt des lois sur la liberté d'information. Cela n'implique pas pour autant que chaque petite chose doit être consignée, ou que chaque donnée soit conservée indéfiniment.*

- *Quelles politiques, procédures, structures et exigences techniques les gouvernements devraient-ils établir?*
- *Qui devrait surveiller le tout?*
- *Quelles leçons peut-on tirer de ce qui s'est fait dernièrement en Colombie-Britannique?*

**Modératrice /**

**Conférencière :** **Alexis Kerr**, Norton Rose Fulbright Canada LLP  
(Vancouver, C.-B.)

**Conférencier :** **David Loukidelis, c.r.**, David Loukidelis QC Law Corporation (Edmonton, Alb.)

**SÉANCE 4.2 : PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS AU QUÉBEC**

*(0,75 heure de droit substantiel)*

Salon MacDonald

*La Loi sur la protection des renseignements personnels dans le secteur privé du Québec a été la première loi du genre à encadrer le secteur privé au Canada, et ce près d'une décennie avant la LPRPDE ou les lois sur la protection des renseignements personnels de l'Alberta et de la Colombie-Britannique. Nos experts tenteront de démystifier pour vous la Loi québécoise en présentant les grandes différences et similitudes avec ses pendants du reste du Canada. Ils traiteront aussi des problèmes de conformité que rencontrent les entreprises d'ailleurs au pays, comme la notion de consentement et l'absence de certaines exceptions à ce sujet qui sont présentes dans les autres lois, et aborderont certaines particularités du régime québécois, comme sa réglementation des bases de données biométriques. Enfin, ils discuteront des récents appels à la modernisation de la Loi, faits entre autres à la lumière des derniers développements mondiaux comme l'adoption du RGPD, sans oublier l'examen qui est actuellement mené en ce sens.*

**Modérateur :** **Shaun W. Brown**, nNovation LLP  
(Ottawa, Ont.)

**Conférenciers :** **Caroline Deschênes**, Langlois Avocats LLP  
(Montréal, Qc)  
**François Joli-Cœur**, Borden Ladner Gervais LLP  
(Montréal, Qc)

9 h 45 – 10 h **PAUSE-RAFRAÎCHISSEMENTS** | Foyer Drawing

Commandité par **ropergreyell**

EMPLOYMENT + LABOUR LAWYERS



## MERCI À NOS COMMANDITAIRES :

LAWYERS | FINANCIÈRE  
FINANCIAL | DES AVOCATS

NORTON ROSE  
FULBRIGHT

OSGOODE  
OSGOODE HALL  
LAW SCHOOL  
PROFESSIONAL  
DEVELOPMENT

YORK  
UNIVERSITÉ  
UNIVERSITY

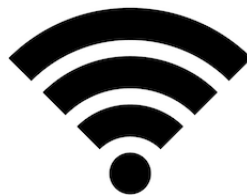
ropergreyell  
EMPLOYMENT + LABOUR LAWYERS

TransUnion®

---

## ACCÈS WI-FI :

Réseau : Fairmont\_Meeting | Mot de passe : CBA2019



THE CANADIAN  
BAR ASSOCIATION  
L'ASSOCIATION DU  
BARREAU CANADIEN